



MISSION
JEUNES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 11 juillet 2023

L'Etat, les Missions Locales, Prism'emploi, AKTO, le FPETT et le FASTT s'engagent en faveur de l'emploi des jeunes en région Auvergne-Rhône-Alpes

Afin d'accélérer l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat, représenté par la DREETS d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA), AKTO, Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) et le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) ont signé le 7 juillet 2023 un accord-cadre régional pour l'emploi et la qualification des jeunes dans la région.

Renouvellement d'un accord en faveur de l'intégration des jeunes sur le marché du travail, grâce à la mobilisation des entreprises de Travail Temporaire.

Le 7 juillet, les représentants de l'État, de l'AMILAURA, de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes, d'AKTO, du FPETT et du FASTT, ont signé un accord-cadre régional, en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes accompagnés par les Missions Locales. Cet accord constitue la déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes de l'accord national de coopération signé le 25 novembre 2021 entre L'État (DGEFP), l'UNML (Union Nationale des Missions Locales), Prism'emploi, AKTO, le FPETT et le FASTT.

La démarche « Mission Jeunes », initiée en 2014 puis reconduite en 2018 et en 2021, s'inscrit dans une volonté de mobiliser les agences d'emploi aux côtés des acteurs régionaux de l'emploi pour améliorer la qualification des jeunes et leur permettre de renforcer leur employabilité. Elle vise à proposer aux jeunes l'accès à des missions d'intérim et à une offre de services d'accompagnement, allant de la levée des freins périphériques à l'emploi, en passant par la mise en relation avec les entreprises et des actions de formation pour développer leurs compétences.

Des partenaires complémentaires pour un accompagnement des jeunes sur-mesure

L'État, l'UNML et Prism'emploi, engagé avec les opérateurs de la branche, AKTO, le FPETT et le FASTT, se mobilisent pour contribuer à la réussite du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et du Contrat Engagement Jeune (CEJ) en les articulant avec Mission Jeunes, la démarche du secteur du travail temporaire. Cette dynamique s'inscrit dans l'objectif de plein emploi qui cible les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi.

L'accord signé permet de consolider et sécuriser les parcours d'accès des jeunes à la qualification et à l'emploi dans une logique complémentaire en mobilisant tous les partenaires du territoire. Concrètement, il s'agit de :

- Renforcer les opportunités d'accès aux jeunes accompagnés par les missions locales à l'emploi durable ;
- Mobiliser les missions d'intérim pour permettre à des jeunes d'accéder à leurs premières expériences professionnelles et d'acquérir des compétences ;
- Renforcer la qualification des jeunes pour répondre aux besoins des entreprises en lien avec les perspectives d'emploi sur les territoires ;
- Assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte les freins d'accès à l'emploi (logement, mobilité, garde d'enfants, santé, etc.) ;
- Contribuer à la réussite du Contrat engagement jeune en l'articulant avec la démarche Mission Jeunes.

Chiffres clés de l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes

- 1 696 agences d'emploi sur le territoire en décembre 2022
- 116 629 ETP en avril 2023

Chiffres clés des missions locales Auvergne-Rhône-Alpes

- 61 missions locales en Auvergne-Rhône-Alpes
- 670 points d'accueil des jeunes
- 112 566 jeunes accompagnés dont 75 142 en PACEA
- Près de 229 080 jeunes en contact avec les missions locales
- 1650 salariés



De gauche à droite : Aurore Bertealeu – Directrice Action Territoriale FASTT ; Yannis Dentant - Directeur régional AKTO Auvergne-Rhône-Alpes ; Frédéric Terrisse - Vice-Président AMILAURO ; Pierre Barruel - Directeur régional délégué DREETS Auvergne-Rhône-Alpes ; Philippe Giraud - Président Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes ; Laure Virieux - Chargée de développement et de partenariats FPETT.

Contact presse :

Dylan JULLIAN - dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06.18.89.56.73

Pierre LOSTANLEN - pierre.lostanlen@omnicomprgroup.com - 06.77.79.18.89

Justine ICARD - FPETT - communication@fpett.fr - 06.22.47.43.49

Aude COLL - AMILAURO - aude.coll@missions-locales.org

Aurore BERTELEAU - FASTT - aurore.bertealeu@fastt.org – 07.60.36.25.61

Françoise BEDOS – AKTO - francoise.bedos@akto.fr – 06.10.34.32.20

À propos de la DREETS :

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes regroupe les interlocuteurs, les missions et les services déconcentrés de l'Etat en ce qui concerne :

- la politique du travail et les actions d'inspection de la législation du travail ;
- le contrôle du bon fonctionnement des marchés, de la protection économique et de la sécurité des consommateurs ;
- les actions de développement et de sauvegarde des entreprises ;
- la politique de l'emploi, l'accompagnement des transitions professionnelles, l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques ;
- l'ensemble des politiques de la cohésion sociale ;
- l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées du marché du travail.

À propos de Prism'emploi :

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences qui accompagne 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 8 millions de salariés. En 2021, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 665 000 salariés dont 94 000 alternants. AKTO, c'est plus de 900 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2I. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte depuis le 1er janvier 2021. www.aktto.fr

À propos de l'AMILAURA, Association Régionale des Missions Locales en Auvergne-Rhône-Alpes :

L'AMILAURA assure la représentation des 61 Missions Locales d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès des acteurs publics, économiques et sociaux au plan régional.

À propos du FPETT

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. www.fpett.fr

À propos du FASTT

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. www.fastt.org